

## EP1 – PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Cette épreuve comporte deux parties indépendantes :

- 1<sup>ère</sup> partie : maintenance                      Coefficient 3                      durée : 4h
- 2<sup>ème</sup> partie : réglages et accord                      Coefficient 9                      durée : 8 h

Corrigé à titre indicatif

**C.A.P.**

Spécialité : ACCORDEUR DE PIANOS

Code Spécialité : 50 32308

Durée :

Session  
2006

Épreuve : EP1 PRATIQUE PROFESSIONNELLE

N° Sujet :

Coefficient:  
12

Doc :  
1 / 3

## 1<sup>ère</sup> partie : maintenance

1) La pose et l'ajustement d'une plaquette de plastique sur une touche blanche. **40 points**

pour le choix de la colle et le collage 7 points  
pour la propreté du collage 3 points  
pour l'ajustement de la plaquette 20 points  
pour la finition et le nettoyage de la touche 10 points

2) la pose d'une corde blanche, montage à bouclette anglaise. **10 points**

pour la rapidité d'exécution ( - de 4 mn 30 ) 3 points  
pour les passages de pointes 1 point  
pour les spires autour des chevilles 2 points  
pour l'enfoncement des chevilles 1 point  
pour la bouclette 2 points  
pour l'ensemble 1 point

3) La remise en état d'une barre de repos des marteaux. **10 points**

pour le décollage et le nettoyage de la pièce 2 points  
pour le choix du feutre 1 point  
pour le collage et l'ajustement du feutre 5 points  
pour la propreté du collage 2 points

**TOTAL**

**60 points**

Corrigé à titre indicatif

## 2ème partie : réglage et accord

1) Un accord sur toute l'étendue du clavier au diapason <i>la</i> 440 Hz avec égalisation des intervalles et retouches si nécessaires.	110 points
pour la partition	15 points
pour les unissons	30 points
pour les octaves	45 points
pour la vitesse d'exécution (si le temps est inférieur ou égal à 2 heures 20 points, si le temps est entre 2 et 3 heures 10 points, si plus de 3 heures 0 points)	20 points
2) Le réglage de l'enfoncement du clavier dans la partie aigu de l'instrument.	0 points
pour la qualité du réglage	25 points
si aucune dégradation nouvelle n'est constatée sur la mécanique ou le clavier	5 points
3) L'accord par pinçage d'une partition plus une octave au-dessus de celle-ci.	35 points
Pour la partition	15 points
Pour les octaves	10 points
Pour les unissons	10 points
4) Un contrôle en interprétant des thèmes de caractères différents permettant de faire sonner l'instrument sur toute son étendue.	5 points
	<b>TOTAL</b>
	<b>180 points</b>

Corrigé à titre indicatif